

11 MARS 1975

Claude ROBINEAU
Directeur de Recherches de l'O.R.S.T.O.M.

L'ECONOMIE TAHITIENNE ET LE TOURISME

Communication présentée au Séminaire sur le Tourisme
du East-West Center, Université d'Hawaii
Honolulu, Mai 1974

(Le présent manuscrit ne constitue qu'un document
de travail à diffusion limitée)

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
O. R. S. T. O. M.
Papeete, île de Tahiti, 1974



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 22159
Cote : B

Depuis les deux dernières décennies, le développement du tourisme international a pris de telles proportions qu'il est devenu un des facteurs importants des économies nationales ; en outre, la prospérité des sociétés industrielles non-socialistes d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon, l'élévation considérable du niveau de vie des individus au sein de ces sociétés ainsi que les fantastiques progrès réalisés par les transports grâce aux avions gros porteurs ont permis la mise en exploitation touristique des contrées extra-industrielles qu'il s'agisse de l'Amérique latine, de l'Extrême-Orient ou de l'Afrique.

Dans le Pacifique, particulièrement le Pacifique Sud, c'est l'avion à réaction, le bon marché des carburants durant cette période et, en définitive, l'abaissement constant (en prix réels et non nominaux) des tarifs aériens consentis aux touristes qui ont permis l'intégration de cette zone dans le champ du tourisme mondial.

Pour la Polynésie placée sous la domination française, rappelons quelques étapes :

- Jusqu'en 1959, Tahiti ne pouvait être atteint par avion qu'à partir de Fidji par la "route du corail" exploitée par la Compagnie néo-zélandaise T.E.A.L. (1) par hydravion via Apia (Samoa occidentale) et Aitutaki (îles Cook).

- A partir de 1959, la Compagnie française T.A.I. (2) exploite directement d'Europe par D.C. 6 une ligne ^{via}/Saigon, Djakarta, Darwin, Brisbane, Nouméa, Nandi et Bora-Bora où se trouve une piste construite par l'armée américaine durant la dernière guerre et d'où les touristes rejoignent Papeete par hydravion.

- Depuis 1961, l'ouverture de l'aéroport international de Tahiti-Faaa à proximité de Papeete permet aux grandes compagnies aériennes de desservir le Territoire : T.A.I. puis U.T.A., PANAM, T.E.A.L. devenu Air New-Zealand, Qantas, Lan Chile, enfin Air-France, reliant successivement Papeete à Nouméa et Los Angeles, Honolulu et les Samoa américaines, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, Fidji, le Chili et dernièrement Tokyo, Lima et Rarotonga (îles Cook).

(1) T.E.A.L., Tasman Empires Air Lines.

(2) T.A.I., Transports aériens intercontinentaux, compagnie française intégrée en 1963-64 dans une nouvelle Compagnie l'U.T.A., Union de Transports aériens.

Ce n'est pas qu'avant l'arrivée des avions gros porteurs, le tourisme était inconnu à Tahiti, mais en référence à ce que nous connaissons aujourd'hui et surtout à ce que demain laisse présager, ce n'était pas un tourisme de masse. Depuis la fin de la dernière guerre, un nombre de plus en plus important de paquebots de luxe touchait Tahiti, la compagnie française des Messageries maritimes amenait grâce à ses paquebots-mixtes quelques touristes d'Europe, surtout c'étaient les lignes de navigation américaines telles la Matson Line qui apportaient les plus forts contingents : mais, par rapport à l'avion gros porteur, le paquebot n'amenait que des flux discontinus dans le temps de touristes.

Au point de vue hôtellerie, quelques hôtels tenus pas des Européens ou des Demis à Papeete, de petits hôtels polynésiens, presque familiaux, dans les districts de Tahiti et dans les îles. L'hôtellerie reflétait en quelque sorte la structure économique d'alors, coloniale et pyramidale : au sommet, les milieux d'affaires européens (1) ; au milieu, les Demis, groupe culturellement et socialement à cheval entre la société et la culture européennes de Tahiti et la société et la culture polynésiennes ; en bas, les Polynésiens ; parallèlement, et axés sur une économie intégrant la production au commerce, les Chinois constituant commercialement au moins une pièce maîtresse entre le haut commerce européen et le néant commercial polynésien. Lorsque l'hôtellerie va se développer, à partir de la ^{seconde} moitié des années 50, les capitaux de la société et de l'économie chinoises de Tahiti vont s'y intéresser.

Une seule création prémice d'un tourisme futur : le Club Méditerranée a implanté en 1954 à Punaauia, sur la côte Ouest de Tahiti un modeste village de vacances de 10 bungalows, soit 20 lits.

C'est dans ces années et dans les cinq suivantes (première moitié des années 1960) qu'apparaît la deuxième génération d'hôtels, essentiellement à Tahiti, un peu à Moorea et aux îles Sous le Vent, ce, pour quelles raisons :

1° l'ouverture de l'aéroport qui met pour la première fois en communication directe Papeete avec le monde extérieur ; cette création permet d'anticiper à partir du trafic aérien des flux de plus en plus nombreux de touristes car les milieux d'affaires connaissent par suite de l'expérience acquise ailleurs les possibilités de l'avion et le moyen de s'en servir

(1) Au sens large du terme c'est-à-dire français et européens stricto sensu, américains, néo-zélandais. La principale Maison de commerce de Tahiti en 1960 était néo-zélandaise.

pour le tourisme : coupler par exemple agence de voyages, transport aérien et hôtel. Le retard de Tahiti fait que, dans ce domaine, la recette est connue et que l'on peut anticiper sans risques ;

2° la dévaluation française de 1959 qui fait baisser de 20 % le franc Pacifique par rapport au dollar américain : des prix locaux plus bas pour les touristes américains ;

3° je crois que le tournage en 1961 par la Metro Goldwin Mayer du film sur l'odyssée du Bounty, tournage qui dura dix mois, employa 2 000 salariés en plus de 8 000 salariés normaux et coûta 27 millions de dollars constitua un boom économique passager qui stimula l'incitation à investir des capitalistes locaux et des milieux d'affaires européens connectés avec ces capitalistes (1).

En 1963-1964, commença l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique (C.E.P.), base militaire française pour les expériences nucléaires. Cette installation eut des effets considérables sur l'économie de la Polynésie française car elle détermina la création d'une véritable économie artificielle :

- création d'emplois directs (construction et entretien des bases et sites) ;

- construction du port de Papeete, extension de l'aéroport, constructions gouvernementales civiles destinées à équilibrer le poids des constructions militaires (bâtiments administratifs, scolaires, hospitaliers, aérodromes dans les îles ...) d'où création d'emplois indirects ;

- implantation à Tahiti de techniciens et de spécialistes liés aux activités du C.E.P. avec leurs familles (5 à 10 000 personnes en plus de la population légale qui était de 98 000 habitants en 1967), d'où création d'emplois domestiques, programme de construction de logement, spéculation foncière des propriétaires urbains, d'où stimulation de la demande de travail;

- la pression sur l'emploi détermina la montée spectaculaire des salaires, l'abandon de l'agriculture parce que les nouveaux salariés ne pouvaient plus cultiver et que les propriétaires terriens ne trouvaient que peu de main-d'oeuvre et chère et, par voie de conséquence, la montée des prix des produits locaux qui furent ainsi défavorisés par rapport aux produits importés ; en outre, l'augmentation des salaires accroissant la demande solvable et la capacité de payer des acheteurs dut inciter les vendeurs de produits et de services à augmenter leurs prix, non seulement

(1) Les loyers triplèrent, la main-d'oeuvre employée fut payée 4 fois le taux local.

parce que ces produits et services étaient rares mais parce qu'ils savaient les acheteurs pouvoir les payer : je crois que l'augmentation des salaires fut créatrice d'inflation, non parce que ces salaires pesaient sur les coûts donc les prix mais parce qu'ils permettaient la ponction de marges commerciales plus importantes ;

- la production locale s'accrût mais pas dans les proportions de la demande ; le salariat eut recours à davantage de produits importés ; en outre, le niveau des salaires fut créateur chez ceux qui en étaient les bénéficiaires d'un effort d'équipement individuel et domestique considérable ; ces effets s'ajoutant à ceux de la présence d'une population européenne expatriée temporaire à haut niveau de vie, il en résulta un développement considérable de la fonction commerciale et semi-industrielles de Papeete qui permit, outre l'édification de nouvelles fortunes européennes et demies, l'ascension économique des Chinois à une place quasi-dominante ; mais l'inflation avait fait de Tahiti la place la plus chère du Pacifique pour les touristes.

Dès 1968, on doutait que la prospérité liée au C.E.P. durerait, la période des grands travaux accélérés était terminée et les autorités responsables pensaient à la relève de cette économie artificielle par une économie naturelle :

- utilisation de l'expansion de la Nouvelle-Calédonie liée au boom du nickel comme soupape de sûreté pour la situation de l'emploi en Polynésie française ;

- relai des flux de salaires obtenus au titre du C.E.P. ou, indirectement, à la suite de l'expansion de l'économie du Territoire par le subventionnement par la France de la fonction publique locale, l'expansion des services publics et la mise en place progressive d'un système de sécurité sociale aligné sur celui de la France ;

- promotion du tourisme au rang de base première de l'économie du Territoire. C'est vers 1965 que, pour coordonner la politique touristique du Territoire, était érigé un Office de développement du Tourisme. Dès lors, une politique touristique allait être progressivement élaborée et le tourisme promu au rang des grands piliers sur lesquels repose l'économie du Territoire.

C'était là dans l'immédiat prendre des désirs pour des réalités, bien que la croissance du tourisme ait été indéniable depuis le début des années 1960

Croissance de l'industrie touristique en Polynésie française

Années.	Nombre de touristes	durée de sé : jour moyen : (en jours)	Nombre de chambres	Coefficient de remplissage des hôtels.
1959	1 472			
1960	4 087		51	
1961	8 653		236	
1962	10 406		306	
1963	14 135		331	
1964	13 085		425	
1965	14 830	7	336	
1966	16 200	6,6	399	
1967	23 574	6,7	488	64 %
1968	28 402	7,1	742	61 %
1969	37 299	6,4	985	52 %
1970	48 809	6,1	1 230	55 %
1971	63 222	6,1	1 209	62 %
1972	69 165	6	1 261	68 %
1973	77 988	5,9	1 386	64 %

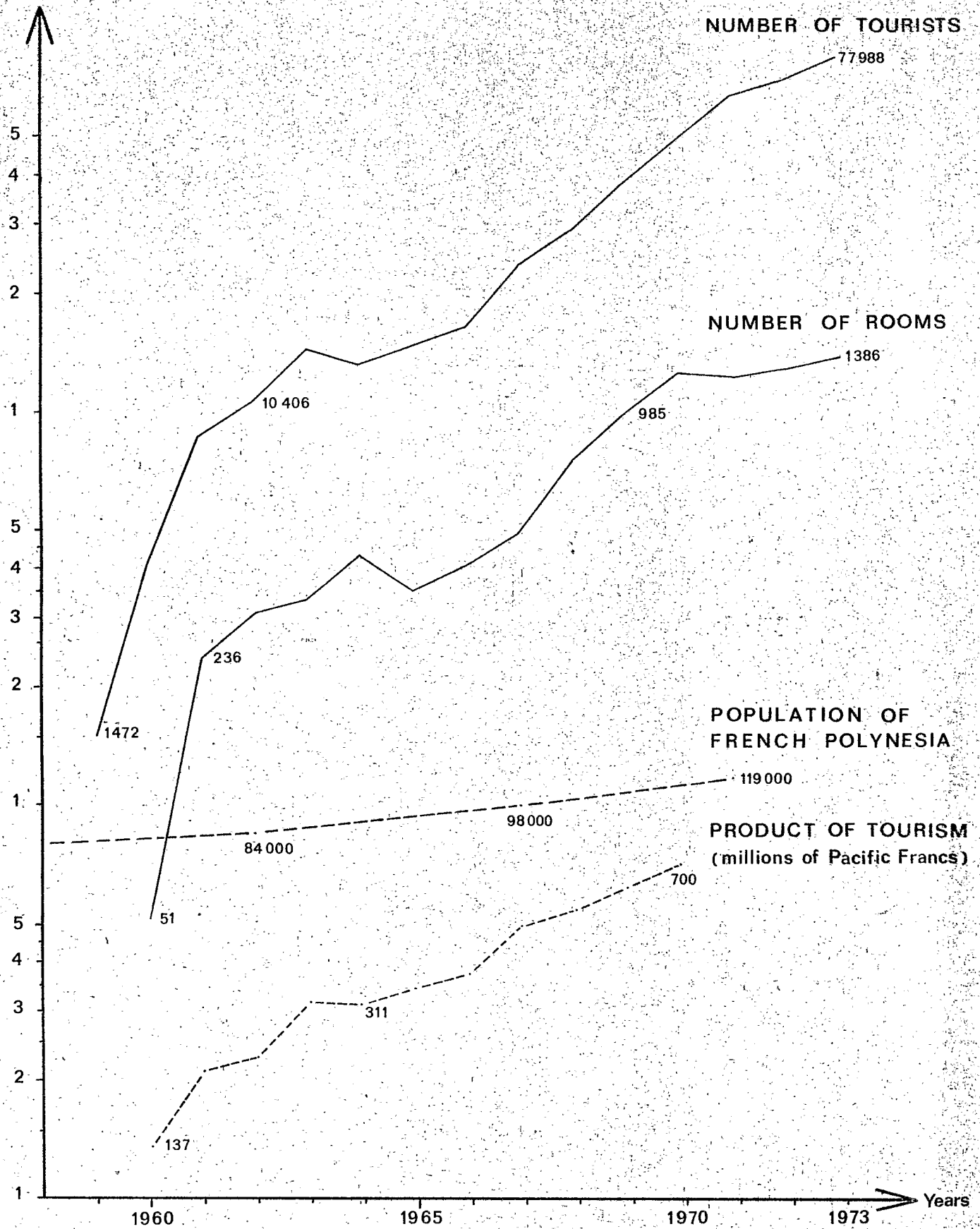
Source : Office de développement du Tourisme.

Effets du tourisme sur l'économie de la Polynésie française

Années	% produits du tourisme/ P.I.B.-	% recettes du tourisme/ exportations	% recettes du tourisme/couver- ture importa- tions.	Nombre d'emplois directs ou in- directs créés par le tourisme.
1959	?	10,32	9,83	
1960	3,21	14,52	12,05	
1961	4,4	21	13,55	
1962	4,5	21,38	11,87	
1963	5,24	30,04	13,89	
1964	3,37	26,87	5,85	
1965	2,56	30,04	4,22	
1966	2,29	22,07	2,90	
1967	2,94	33,09	5,77	
1968	2,73	37,14	4,17	1 500
1969	3,1	35,44	7,07	
1970	3,62	?	?	
1971	?	?	?	2 542
1972	?	?	?	
1973	?	?	?	

Source : Rapports annuels de l'Institut d'émission d'Outre-mer et Comptes économiques de la Polynésie française.

TOURISM IN FRENCH POLYNESIA



En dépit de la croissance du tourisme dont fait état le tableau précédent, le rôle dérisoire du tourisme tant dans la formation du produit intérieur brut (P.I.B.) que dans l'équilibre du commerce extérieur traduit le caractère artificiel de l'économie du Territoire dont les échanges et le produit global sont gonflés par les activités indirectes, à incidence économique du C.E.P.. Ce qui ressort est que dans l'avenir le tourisme tendra à prendre une part de plus en plus grande dans les exportations, non seulement à cause de sa propre croissance mais parce qu'il risque, à moins de transformation profonde nouvelle, de devenir la seule "exportation" consistante.

Par rapport aux prévisions du VIème plan économique, la croissance du tourisme a accusé un certain retard qui est dû semble-t-il, d'une part, à certains désavantages comparatifs avec d'autres îles ou archipels du Pacifique (cherté du coût de la vie, insuffisance de l'équipement, qualité des services) mais aussi, d'autre part, à la croissance économique liée à la croissance démographique et à la conjoncture inflationniste qui prévaut dans le Territoire depuis le début des années 1960 et surtout de l'arrivée du C.E.P. et rend toujours plus dépendante l'économie de l'extérieur.

C'est sur la capacité hôtelière, les équipements et la qualité des services que les responsables de l'industrie touristique du Territoire se sont efforcés de jouer en vue d'en accélérer le développement. En particulier, en 1968-1969, s'ouvre une nouvelle ère dans l'histoire hôtelière de Tahiti, celle des grands hôtels dépendant de chaînes internationale. Deux créations dans lesquelles les Compagnies d'aviation ont une part éclosent ; une troisième doit suivre mais elle n'est effective que trois ou quatre ans plus tard : c'est que la demande touristique ne suit pas d'assez près la progression de l'offre. Chose plus grave, les deux nouvelles créations affectent la génération des hôtels-bungalows des années 1960 : la plupart sont dans le marasme, le plus important d'entre eux doit fermer ses portes. Une de ces deux nouvelles créations ne commencera à être rentable que vers 1972-1973. Economiquement, ces deux créations signifient la substitution d'un capitalisme international (américain dans un cas, français dans l'autre) aux capitaux locaux ou semi-locaux : un pas un peu plus en avant dans la dépendance de Tahiti à l'égard de l'extérieur. Avec ces deux créations, la multiplication des agences de voyages, l'organisation de transports touristiques intérieurs, le développement du réseau aérien local, tout un système hôtelier et commercial est mis en place pour satis-

faire la clientèle internationale : pour développer le tourisme, il n'y a plus qu'à procéder par répétitions :

- créer de nouvelles installations hôtelières - plus exactement des complexes hôteliers ;

- accroître la fréquence des relations internationales et densifier le réseau formé par ces relations ;

- multiplier les superstructures de tours et de loisirs.

Problème : quelle place les Tahitiens vont-ils occuper dans le schéma d'évolution ? On a déjà vu que le produit global apporté par le secteur touristique au produit d'ensemble du Territoire est demeuré à la fois faible et presque constant jusqu'en 1970. Qu'en est-il au sujet des revenus ? Selon l'Office de développement du Tourisme, le tourisme faisait travailler en 1971 2 500 personnes directement ou indirectement soit 6 % de la population active du Territoire (1) et la masse des revenus distribuée était de 1 004 138 000 FP : rappelons que le produit intérieur brut de la Polynésie française était en 1970 de 21 553 millions FP. Quand on examine le rôle du tourisme du point de vue tahitien, il ne faut pas perdre de vue la division ethnique et culturelle du travail qui existe à Tahiti. Tahiti est une société pluriculturelle qui comporte, en outre une part d'étrangers mais il faut, à présent, à la lumière de l'évolution récente, repousser résolument et les classifications officielles et les habituelles classifications tripartites ou quadripartites :

1° économiquement et socialement parlant il y a d'abord les étrangers Tahiti, qui sont au premier rang par le nombre des Français, puis ceux que les autorités française, réputent Etrangers : Américains, autres Européens, Australiens, Néo-Zélandais etc ... ;

2° il y a des gens qui se sentent - ou se sentent de plus en plus - Tahitiens et c'est là à leur propos que l'on peut parler de société tahitienne et qu'il y a pluralisme culturel

a) une toute petite minorité d'Européens, souvent nés ici, pour lequel le terme créole paraît s'appliquer ;

b) une minorité chinoise qui s'estime de plus en plus être de Tahiti (10 %) ;

c) la grande masse, polynésienne, de la population (80 %) ;

d) une masse intermédiaire entre la culture polynésienne et la culture occidentale, les Demis (10 %).

(1) Estimée à 40 000 personnes, Rapport 1971 de l'Institut d'Emission.

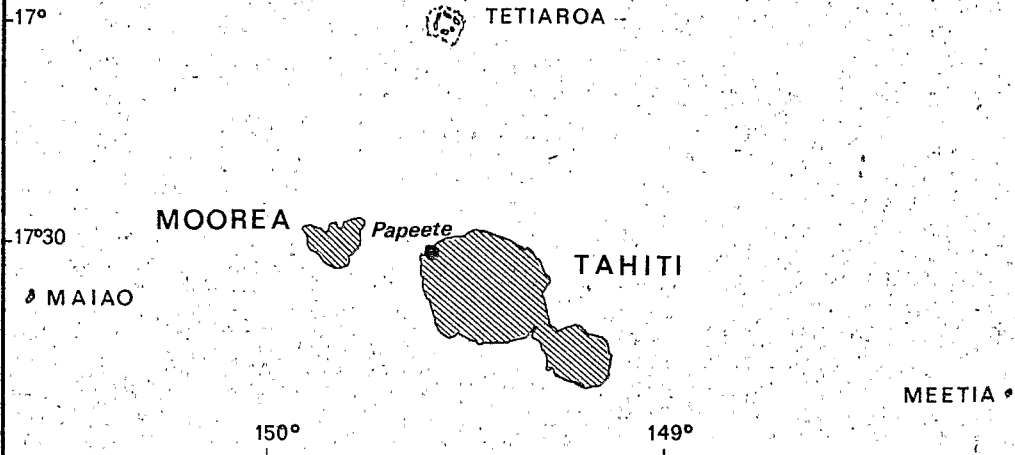
La société tahitienne a la forme d'une pyramide dont les étagements successifs du haut vers le bas sont constitués par les couches a/b+d/c. Or, du point de vue de l'industrie touristique et par suite de la quasi-absence de qualification de la population polynésienne, celle-ci ne détient surtout que les postes les plus bas d'exécution :

- petit personnel des hôtels (femmes de chambres, serveurs, manoeuvres, jardiniers) ;
- chauffeurs de taxi (pas toujours Polynésiens d'ailleurs) ;
- salariés des boutiques où les touristes vont faire du shopping, quelques patrons d'entreprises de fabrication de curios (mais pas tous), ouvriers de ces entreprises ;
- quelques producteurs de fleurs et de coquillages pour le couronnement des touristes (mais pas tous), surtout les ouvrières qui confectionnent les colliers et couronnes à partir des fleurs et des coquillages.

En bref, le niveau d'exécution le plus bas de l'industrie touristique correspond au niveau polynésien de la société tahitienne : sans doute, ce niveau d'exécution le plus bas comporte un bien plus grand nombre de personnes que le niveau de direction le plus élevé donc de salaires distribués mais, du fait de l'inégalité des salaires, on peut estimer que, seule, une part de la masse salariale induite par l'industrie touristique va aux Polynésiens. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, il faudrait :

- que la promotion technique et professionnelle des Polynésiens permette à la très grande majorité de la population de bénéficier davantage de la répartition des revenus de l'industrie touristique ;
- que la propriété des moyens de production (l'hôtellerie notamment), donc des droits à la répartition des revenus, redescende vers le bas de l'échelle sociale. Or, l'orientation actuelle vers le tourisme de masse internationale par la réalisation de complexe hôteliers de grande dimension va en sens contraire, ainsi que l'illustre la succession des générations d'hôtels à Tahiti. D'aucuns ont préconisé le retour à des formes hôtelières polynésiennes semi-familiales : serait-ce compatible avec la solution adoptée actuellement d'un tourisme de masse international ? Ce n'est pas évident. Alors, serait-ce cette formule d'un tourisme de masse international qui serait à proscrire ? Il n'est pas évident que l'économie tahitienne y trouve son compte.

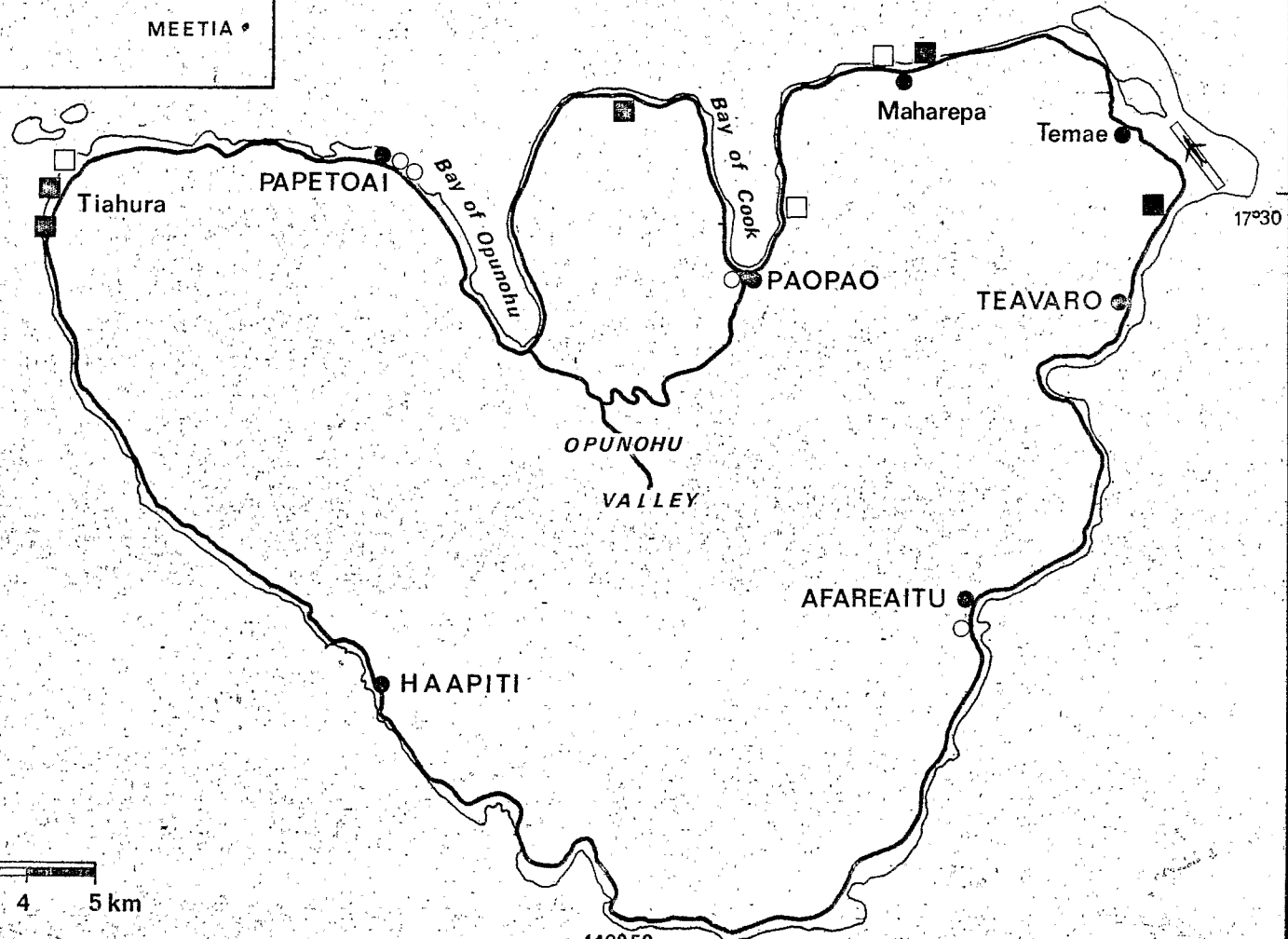
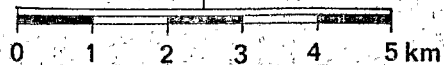
WINDWARD GROUP



SOCIETY ISLANDS WINDWARD GROUP MOOREA

LEGEND

- Road
- Village
- Polynesian Hotel
- Hotel : before 1967
- Hotel : after 1967



A l'inégalité fondamentale actuelle de la répartition des revenus, la forme touristique par grands ensembles ajoute le danger de la ségrégation spatiale :

- constitution à l'intérieur du pays de blocs géographiques constitués par les unités touristiques de grande dimension et fonctionnant en vase clos ;

- évolution des touristes hors du bloc dans un espace social coupé de celui de la majorité de la population : le touriste va d'hôtel en site touristique par des cars touristiques ; il cotoie des touristes ; les grandes unités hôtelières par les services qu'elle offre dispensent les touristes d'utiliser les services qu'utilisent les gens du pays : poussé à la limite, le modèle conduit à faire de la zone touristique une annexe des pays pourvoyeurs de touristes.

LE CAS DE MOOREA

Moorea est une petite île de 136 km² et d'environ 4 800 habitants située à une quinzaine de milles de Papeete, capitale du Territoire de la Polynésie française. Connaissant jusqu'en 1960 une économie exclusivement agricole, elle présente la particularité d'avoir effectué une reconversion à une économie monétaire dont les activités touristiques constituent l'un des facteurs.

Jusqu'au début des années 1960, disions-nous, Moorea avait une économie exclusivement agricole : nous voulons dire par là que la population vivait grosso modo suivant la formule : Economie de subsistance plus cash crops, les cash crops permettant d'acquérir les marchandises industrielles dont les habitants avaient besoin et que l'île (et aussi le Territoire) étaient incapables de leur fournir : bois ouvré, outils et ustensiles mécaniques, toitures métalliques, conserves alimentaires, riz, sel, sucre, pétrole, vêtements etc ... L'économie de subsistance (tarodières, bananeraies, cueillette des fruits de l'arbre à pain, et quelques autres cultures vivrières + la pêche au lagon ou sur le récif) était une production familiale destinée à la consommation familiale : cependant, une part plus ou moins large pouvait être commercialisée, soit au niveau du village ou du district, soit au marché municipal de Papeete et constituait - quand il ne s'agissait pas d'échanges au niveau villageois - un appoint monétaire. Les cash crops (coprah, vanille, café) donnaient lieu, suivant le statut de la terre sur

laquelle elles étaient pratiquées, soit à salaire, soit à récolte (ou part de récolte) commercialisé par des groupes étrangers aux Polynésiens de Moorea (Européens, Demis, Chinois) : c'étaient d'elles que venait le flux d'argent qui servaient à la population à se vêtir, compléter son alimentation, bâtir les maisons en dur, disposer d'un certain équipement (moteurs hors-bord pour les bateaux notamment).

1960 est un tournant parce que, jusque-là, les cours des produits primaires étaient hauts et que cela permettait de compenser, pour satisfaire un niveau de vie assez bas, les faiblesses de la productivité que les spécialistes du Département de l'Agriculture commençaient à entrevoir. La crise de la vanille (maladie + épuisement de plantations malmenées + chute des cours) constitua le premier coup porté à l'édifice économique d'alors : elle se traduisit par l'abandon des plantations, le départ de certains planteurs et le développement progressif du salariat. Mais les plantations de coprah subsistaient et continuèrent d'être, jusque dans les années 1967-68, un paramètre important de l'économie alors que leur rôle déclinait beaucoup plus rapidement à Tahiti.

Productions comparées du coprah et de la vanille à Moorea

A n n é e s	:	Coprah.	:	Vanille.
1960	:	1 142 t	:	150,6 t
1961	:	1 317	:	159,7
1962	:	1 520	:	131,5
1963	:	1 538	:	80,4
1964	:	1 651	:	42,5
1965	:	1 364	:	29,8
1966	:	1 645	:	13,6
1967	:	1 273	:	5,9
8 premiers mois	:		:	
1967	:	951	:	
8 premiers mois	:		:	
1968	:	567	:	
	:		:	

Sources : Groupement des exportations de coprah de l'Océanie française, Huilerie de Tahiti, Rapport GUESNIER, ouvrage ORSTOM Tahiti et Moorea.

C'est parce que l'installation du C.E.P. produisait pleinement ses effets dans la grande île voisine, alors que Moorea ne sera touché que vers 1967-68 et de façon différente selon les trois zones économiques entre lesquelles se partage l'île : le Nord, le Sud-Est et le Sud-Ouest.

En 1968, la situation de l'emploi dans la population de Moorea était la suivante :

- <u>taux d'emploi</u> de la population active	63 %
- importance de l' <u>agriculture traditionnelle</u> (cultures vivrières, pêche, coprah) dans la population ayant un emploi	46 %
- importance du <u>salariat</u> dans cette population (véritablement active).	44 %

Une partie des salariés travaillait à Moorea dans les services publics (travaux publics notamment), sur les chantiers de construction ou dans les hôtels de tourisme ; le reste travaillait en ville : il s'agissait souvent de jeunes continuant à résider à Moorea mais habitant en semaine à Papeete et rentrant à Moorea passer le week-end.

87 % de la population de l'île ayant un emploi travaillait dans l'île ; 13 % travaillait hors de Moorea : des salariés. Mais dans ces 87 % ayant un emploi à Moorea, et en dehors de l'agriculture et de la pêche (46 %), il y avait :

- 1° 13 % d'emplois administratifs (travaux publics, travaux agricoles et forestiers, services d'éducation, santé, police) ;
- 2° 16 % de salariat hôtelier (Hôtels et Club Méditerranée) ;
- 3° 12 % d'emplois dans la production et les services induits par le tourisme soit :

a) Construction (essentiellement en 1968 extension ou création d'hôtels, restaurants, Club Méditerranée, de résidences particulières) qu'il s'agisse de travaux de terrassement et d'aménagement de terrains ou de construction proprement dite : 3 %

b) Transports traditionnels par les goélettes reliant Papeete et Moorea et leur prolongement dans l'île par trucks pour l'acheminement des passagers et des marchandises : 3 %

c) Transports de touristes et vacanciers par trucks, taxis, mini-cars etc ... : 1 %.

d) Commerce de détail peu ou prou influencé par le tourisme (dont 3 boutiques) orientées ou spécialisées dans la vente aux touristes de pareu, curios etc ...) et services industriels divers : 5 %.

Quant aux emplois hors Moorea (13 %), ils se répartissaient comme suit :

- 2 % d'employés et de fonctionnaires essentiellement à Papeete ;
- 1 % dans l'hôtellerie et la restauration ;
- 3 % au C.E.P. et à l'arsenal ;

- 7 % dans les autres entreprises civiles.

Cette fastidieuse énumération n'a d'autre objet que de montrer à travers la diversité des activités, l'importance du tourisme à cette époque pour Moorea. Rappelons-en la genèse.

Avant les années 1960, on trouvait à Moorea de petits hôtels familiaux satisfaisant, d'une part, la clientèle locale des fonctionnaires ou professionnels de passage ou des vacanciers locaux essentiellement popa'a (Européens) ou demis et, d'autre part les touristes essentiellement américains, peu nombreux, qui venaient à Tahiti par les lignes maritimes régulières et, éventuellement, par le service des hydravions, puis des avions de la route du corail.

C'est dans la Baie de Cook, au Nord de Moorea, et dans la zone avoisinante que se situe le démarrage du tourisme moderne dont la vague va progressivement atteindre en quelques dix ans l'ensemble du littoral septentrional et même déborder sur les autres côtés du triangle que forme l'île.

Le tourisme naît sous sa forme actuelle de l'Agence de voyages qui prend en charge le client pour lui montrer les beautés et le charme de la Polynésie : excursion circulaire - tour de l'île, chants et danses folkloriques, tama'ara'a ... Le bateau Papeete-Moorea, l'hôtel à bungalows de style néo-tahitien, le truck, le four tahitien, les troupes de danses sont les ingrédients nécessaires du tourisme polynésien du moins à ses débuts. Ainsi, l'Agence de voyages prend pour prolongement à Moorea un premier hôtel à fondation duquel participe des personnalités de la colonie européennes de Paopao (1958). Son hydravion amène les clients à l'hôtel.

Dans son site magnifique, cet hôtel accroit avec les années ses dimensions (surface, clientèle, services). L'activité quintuple entre 1959 et 1967. Le parc automobile englobe trucks pour le tour de l'île et voitures de location pour la clientèle. Pour les tours, l'hôtel fait appel à plusieurs propriétaires tahitiens de truck de Paopao et Papeete. Il dispose aussi des services d'une entreprise d'excursion montée par un membre de la colonie européenne de Paopao. Le "tour" est la forme normale du tourisme en Polynésie, tourisme de groupes pris en charge depuis le pays de résidence jusqu'au retour. Le "tour" comprend la traversée par avion ou paquebot jusqu'à Papeete, la visite de Tahiti, celle de Moorea ... le tout organisé par l'Agence de voyages. Le tourisme individuel est assez fréquent.

C'est le "tour" qui explique que l'Agence de voyages prolonge ses activités par l'hôtel, l'hôtel par les trucks, les spectacles de danses, les tama'ara'a. Pour ceux-ci une clientèle de producteurs tahitiens et une propriété de famille pourvoient aux besoins en cochons, fe'i, taro, coco, 'uru. Le tama'ara'a hôtelier comme les danses folkloriques hôtelières sont les rites que la Polynésie touristique adresse aux nouveaux dieux - le touriste et l'argent. Aussi, s'explique-t-on que la Direction de l'hôtel ait dès les années 1950 stimulé les activités folkloriques en sommeil de l'ancien village de danseurs royaux de Temae.

Dans le lent accroissement touristique de Paopao, deux faits notables se produisent :

1° L'inclusion dans les "tours" de l'île de Bora-Bora qui raccourcit le séjour des touristes à Moorea.

2° L'ouverture d'un second hôtel repris par un groupe de capitaux américains, exploité par un encadrement américain et ayant finalement pour vocation d'accueillir la clientèle américaine. Le dynamisme de l'hôtel est remarquable, une clientèle nombreuse le fréquente attirée par les possibilités de détente que l'hôtel lui offre (tours de l'île, plaisirs de la mer, spectacle de danses du groupe de Temae, tama'ara'a ...). La clientèle est drainée en partie par les agences de voyages, en partie attirée par la renommée qu'a, en Amérique, l'établissement et la recommandation des agences.

Les goélettes, un hydravion du service aérien local, un bateau pour touristes depuis 1966 desservent les deux centres hôteliers. Chacun a son service de transport et son réseau de petites entreprises qui gravitent autour. Chacun emploie un personnel important tant pour le fonctionnement (serveurs, femmes de chambre, personnel de cuisine, service de réparation, d'entretien et garage) que pour les extensions (maçons, menuisiers, charpentiers ...). La troupe de danses de Temae s'est scindée entre les deux hôtels.

Le tourisme procure directement 43 % des emplois salariés dans le district de Paopao (1) et l'on peut estimer qu'il "induit" les deux-tiers des activités de la population par sa demande indirecte et directe de travail.

(1) En 1968, 89 emplois sur 203.

Le tourisme de Paopao a ainsi créé son double à Maharepa. Ce village agricole de "demis" et de Tahitiens tel qu'il ressort de l'étude de Fr. Ravault (1) s'est mu en centre touristique du fait de l'implantation de l'hôtel en 1963 et de la polarisation des activités villageoises qu'il a opérée. L'hôtel a en quelque sorte tendu à "digérer" le village. Il a en outre attiré, suscité, indirectement par ce que j'appellerai un "effet de suggestion", un lot d'activités nouvelles liées au tourisme qui font de Maharepa un second Paopao.

En 1967, la construction bat son plein à Maharepa-Paopao. Maharepa est préféré à Paopao à cause de son temps souvent plus dégagé et de son climat plus sec. Certains Tahitiens bâtissent pour loger les nouveaux Européens qui arrivent (encadrement hôtelier, enseignements ...) et parce que les week-ends commencent à attirer les gens de Papeete : profits à tirer d'éventuelles résidences de week-end et de vacances. Des Européens achètent du terrain et bâtissent. Le style néo-tahitien pandanus et bambou fait fureur. L'un installe dans son ensemble de bungalows une boutique de curios-pareu un autre fait de même ; l'une des deux boutiques s'annexe un atelier d'impression de pareu. A l'Est de Maharepa s'installe à l'initiative d'un Européen la première entreprise de fabrication de glace à Moorea. A l'Ouest, entre Maharepa et Paopao, de nouvelles constructions apparaissent qui vont combler le vide entre les deux complexes touristiques.

1967-68 : le phénomène Maharepa, "l'effet de démonstration" qui a abouti à créer dans ce village un double du complexe hôtelier de Paopao tend à se reproduire à la corne nord-ouest de Moorea avec le Club Méditerranée. Même clientèle, quasi-identité du séjour des "gentils membres" et du "tour" classique, profusion des services annexes (tour de l'île, plaisirs marins, cheval, fêtes ...), prolifération d'entreprises pour le transport des touristes.

Cette année 1968 est aussi marquée par le désenclavement de Moorea par rapport à Tahiti : c'est l'ouverture à Temae, à la corne Nord-Est, d'un aéroport pour petits appareils pouvant transporter une quinzaine de passagers. Jusque-là, le tourisme utilisait les goélettes qui mettaient Moorea à plus d'une heure de Papeete ; l'avion mettra désormais Moorea à sept minutes de l'aéroport international de Faaa : désormais, Moorea est ouverte au tourisme de masse grâce à l'organisation d'un véritable pont aérien entre les deux îles. A partir de ce moment, les créations hôtelières

(1) RAVAULT, 1967, Maharepa. Etude de structure agraire, ORSTOM, multigraphié.

les boutiques de curios, les entreprises de taxis et de louage de voitures vont se multiplier : les nouvelles installations hôtelières piétineront sans doute quelques années mais, peu à peu, la clientèle suivra et, progressivement, les nouveaux hôtels fonctionneront ; ainsi, aux cornes Nord-Ouest, et Nord-Est, entre les deux baies de Cook et d'Opunohu, à Maharepa même, interviendront de nouvelles réalisations, tels de nouveaux "Maharepa". La zone Nord de Moorea dont on voyait s'esquisser la croissance en 1967-68 confirmera son expansion par rapport aux autres zones demeurées à l'état stationnaire :

- de nouvelles créations économiques tendront à en intégrer les uns aux autres les éléments pré-existants, à la souder ;

- elle tendra à déborder de ce cadre, et sur la côte Sud-Ouest, et sur le littoral Sud-Est.

La création de cette zone et son expansion sont-elles imputables au tourisme ? De la réponse que l'on formulera à cette question, on tirera une conclusion sur le caractère inducteur, multiplicateur du tourisme dans l'économie. Apparemment, la réponse serait affirmative si d'autres facteurs n'avaient joué.

1° en 1967 -avant l'avion- une des deux créations hôtelières du secteur Maharepa-Paopao sommeille, l'autre en pleine activité fonctionne presque en vase clos ; hormis les salaires versés par ces entreprises -mais ils ne représentent qu'une partie des salaires perçus dans l'ensemble du secteur-, peu d'effets inducteurs. La réalité économique est autre part, dans la conjonction d'une zone bassin de production agricole en reconversion avec un milieu de consommateurs européens demis-chinois installés sur place, ouvrant un débouché à la production locale et exerçant une action stimulante sur le milieu humain environnant.

2° Le bassin intérieur de Paopao est en pleine reconversion : des cultivateurs dynamiques demis, polynésiens et chinois ont remplacé la culture de la vanille par le maraîchage, des cultures vivrières pour le marché local et celui de Papeete et la culture de l'ananas. Paopao montre l'exemple, confirmé à présent, du virage de l'agriculture tahitienne vers une agriculture commerciale pour la satisfaction du marché local : à la salarisation de l'économie tahitienne correspond la commercialisation de l'agriculture pour les besoins internes.

3° Un collège d'enseignement secondaire est ouvert à Paopao ; cela signifie corps enseignant installé à demeure, élèves venant de toute l'île : dans le quasi-néant des secteurs secondaire et tertiaires à Moorea, cela ouvre quelques possibilités. Des investissements, publics, privés, suivront : cela va justifier l'existence des entreprises de construction et créer des emplois en milieu polynésien dans le secteur de Paopao.

4° Le secteur de Paopao n'échappe pas plus que le reste de Moorea à l'attraction des salaires exercée par Papeete et l'état de développement de l'économie tahitienne dans les années 1967-68 : les disponibilités monétaires, les facilités du crédit vont permettre des investissements en maisons stimulant ainsi sur le modèle de quelques Demis et Européens la construction locale ; également, le lancement d'autres entreprises, transport notamment.

Le succès du secteur Paopao-Maharepa repose donc sur une conjonction de facteurs : plus exactement, le tourisme se développe grâce à l'avion - dans un milieu de facteurs favorables ; il valorise par les besoins de service qu'il suscite des facteurs existants à ce moment-là : la reconversion du bassin agricole, l'existence d'un marché relativement important de consommateurs à niveau de vie élevé, l'existence de disponibilités monétaires dans la population ont en quelque sorte créé dans ce secteur de Moorea un milieu favorable pour happer les innovations qu'impliquaient la croissance touristique. Si les services brusquement exigés par le tourisme avec l'ouverture de l'aéroport de Temae par exemple n'avaient pas trouvé des fournisseurs à Moorea même, c'est sans doute Papeete qui les aurait donné, Moorea ne continuant à recueillir du tourisme que des salaires. En outre, les créations touristiques venant s'ajouter à l'installation (plus exactement, au renforcement) d'une agglomération de propriétaires demis et d'enseignants à niveau de vie élevé, naît, avec les services complémentaires (commerce, réparation, transport) qui apparaissent, une forme d'urbanisation originale qui court le long de la route de ceinture et appelle à elle de nouvelles implantations :

- qu'il s'agisse de professionnels attirés par la présence d'une clientèle de résidents et de touristes ;

- ou de gens de Papeete installant ici leur résidence secondaire.

Le tourisme plus les activités agricoles à caractère commercial plus le phénomène résidentiel (permanent et temporaire) créent par leur conjugaison un pôle de croissance sur la côte Nord de Moorea. Ce pôle croît à la suite des nouvelles créations qui interviennent :

- créations hôtelières dans les vides ;
- création administrative par mise en valeur du domaine d'Opunohu (une école pratique d'agriculture + une station expérimentale + un site touristique, belvédère et archéologie préeuropéenne) ;
- étoffement des commerces et services.

Avec quelques lacunes, ce pôle de croissance s'étire depuis le Sud de l'aéroport à l'Est jusqu'au delà de la corne Nord-Ouest. Quels sont ses effets ?

1° il coupe Moorea en deux régions : dans les activités, le paysage, se dessine l'opposition entre le Moorea de la Côte Nord et celui des côtes Sud-Est et Sud-Ouest. C'est là une première limite du pôle ;

2° à l'intérieur de la zone de croissance représentée par la côte Nord, toute la population n'est pas touchée par cette croissance. Du chef d'entreprises à celui qui n'a rien (et n'est rien) en passant par l'exploitant de services et le simple salarié existent tous les degrés d'intégration intermédiaires : seconde limite.

Une partie de la population n'est pas intégrée à la croissance du pôle et la plupart des ensembles touristiques tout comme la colonie enseignante européenne sont perçus en quelque sorte comme des corps étrangers. Cette position rejoint celle des habitants de la moitié Sud de Moorea dont la ressource essentielle est à présent le salariat, ce qui signifie pour la moitié d'entre eux au moins le salariat à Papeete : la dissociation temporaire de la famille, le va-et-vient à la longue lassant entre le village de résidence et le lieu du travail.

En outre, dans la zone Nord, l'urbanisation dont nous parlions se fait en quelque sorte - et, en fin de compte, comme toute urbanisation non planifiée et contrôlée, de façon sauvage : on fait des terrassements, on construit des terrasses, on entaille la montagne, puis on laisse les constructions à l'abandon pour quelques temps ; des dépôts de déchets de la civilisation industrielle se créent çà et là ; le lagon est abîmé par les extractions de soupe de corail destinée au revêtement de la route ; on fait une route large et profilée de façon que les automobilistes puissent faire de la vitesse et enfreindre les interdictions de principe qui sont édictées ...

En bref, on saccage le paysage : à cinq ans de distance entre 1969 et 1974, la comparaison est éloquente.

Il y a plus : la troisième génération des hôtels apparaît à Moorea, encore sous le style bungalow mais par l'introduction d'un luxe dont les nécessités d'exploitation qu'il implique s'éloignent de plus en plus des possibilités que peut offrir le milieu humain polynésien. Sans doute, pour flatter les goûts de la clientèle, les créateurs d'hôtels vont résolument aux antipodes du petit hôtel familial polynésien, ce qui implique, à terme, la réduction des Polynésiens au rôle de fournisseur de main-d'oeuvre peu qualifiée : car la sophistication de l'aménagement hôtelier entraîne la sophistication des emplois qui risque d'éliminer par la qualification qu'ils exigent les Tahitiens de l'industrie hôtelière.

La conclusion que je donnerai à cet exposé est la suivante : il y a dans le tourisme à Tahiti - l'exemple de Moorea le montre - antinomie entre la dynamique du tourisme international qui vise à recréer (ou plus encore exalter) sur les lieux de tourisme le confort que connaît (ou dont rêve) une clientèle à haut niveau de vie et ce que peut offrir un pays beau mais pauvre dont le tourisme doit être une pièce maîtresse de l'économie. Pour rendre compatible ces deux termes, il conviendrait certainement que soit élaborée une formule originale de tourisme polynésien permettant une pleine participation de la population, mais aussi que la clientèle s'adapte à une telle formule et l'accepte, et enfin que le tourisme soit plus un moyen de divertissement, de rencontre et de loisir des hommes qu'une affaire financièrement dominée par l'argent. (1)

Claude ROBINEAU

O.R.S.T.O.M., Papeete
Ile de Tahiti
Mai 1974.

(1) Nous ne pouvons ici que rappeler la conclusion de Gérard Ringon, à la fin de son étude sur l'urbanisation dans la commune de Faaa qui citait une communication du Conseiller H. Bouvier à la Sous-Commission du VIe Plan pour le Tourisme (RINGON, 1971, p. 221-222).

REFERENCES

- FAGES J., RAVAUULT F., RINGON G., ROBINEAU Cl., 1970, Tahiti et Moorea. Etudes sur la société, l'économie et l'utilisation de l'espace. Préface par Gilles Sautter ; Paris, ORSTOM, Travaux et Documents de l'ORSTOM, N° 4.
- FINNEY B., 1970, Race and class in the Society Islands of French Polynesia, VII^{me} Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques. Moscou, Volume IX, section 19 Australie et Océanie.
- FITTE André, 1972, Le Club Méditerranée en Polynésie française. Mémoire de D.E.S. de Sciences économiques.
- GUESNIER A., 1968, Rapport octobre 1966-février 1968, Papeete, Service de l'Economie rurale, 1^{er} secteur agricole.
- I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes économiques), n.d., Comptes économiques de la Polynésie française en 1959, Paris.
- I.N.S.E.E., n.d., Résultats statistiques du recensement général de la population de la Polynésie française effectué le 9 novembre 1962, Paris.
- I.N.S.E.E., n.d., Comptes économiques de la Polynésie française 1960-1969, Paris.
- Institut d'Emission d'Outre-Mer, 1967-1972, Rapport d'activité. Exercices 1967-1972, Paris.
- MEUNIER G., 1959, Les liaisons aériennes dans le Pacifique Sud et l'aérodrome de Tahiti-Faaa, Journal de la Société des Océanistes, Paris, Musée de l'Homme, tome XV, N° 15, décembre.
- Office de Développement du Tourisme de la Polynésie française, Rapports d'activités.
- Polynésie française, Service du Plan. Statistiques, n.d., Recensement du 8 février 1971. Données individuelles, Papeete.
- RAVAULT F., 1967, Maharepa. Etude de structure agraire. Paris, ORSTOM.
- RINGON G., 1971, Une Commune de Tahiti à l'heure du Centre d'Expérimentation du Pacifique : Faaa. Une sociologie du présent, Paris, ORSTOM, 227 p., carte, plans, références.